



Mairie de Faycelles

PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE FAYCELLES

Jeudi 11 juillet 2024

Par suite d'une convocation, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de Faycelles se sont réunis en date du 11 juillet 2024, à Faycelles à 18h30, sous la présidence de M. Jean-Claude Laborie, maire de la commune.

La convocation a été envoyée par mail le 6 juillet 2024.

L'ordre du jour de la séance était le suivant :

- Approbation du PV du conseil du 13 juin 2024
- Bilan concertation projet grange
- Organisation du Cinétoile du 18 juillet
- Village étoilé
- PLUi

- Questions diverses

Membres présents :

- M. Jean-Claude Laborie, maire
- Mmes Evelyne Cavalerie, Nadine Lafon, Hélène Mathieu, Yveline Poinot
- MM. Jérôme Besse-Daynac, Frédéric Dartois, Jean-François Hugonenc, Jean-Claude Ibanez, André Rodrigues

lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L.2121-7 et L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Membres absents excusés n'ayant pas donné mandat de vote :

- Mme Maylis Lavayssière
- Mme Carine Pradelle
- M. Jean-Christophe Labascoule
- M. Eric Fages
- M. Samuel Conte

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Le Conseil Municipal a désigné M. André Rodrigues pour remplir les fonctions de secrétaire.

Les délibérations de la séance sont mentionnées ci-après.

Approbation du PV du 13 juin 2024

L'approbation du CR est reportée au prochain conseil municipal.

Proposition n°1 de l'ordre du jour : **Bilan de la concertation concernant le projet de grange**

M. le Maire fait un premier bilan des deux journées (22 juin et 6 juillet) consacrées à recueillir et à analyser les souhaits des faycellois sur le devenir de la grange. Plusieurs propositions ont été émises concernant la destination du bâtiment et vont enrichir le cahier des charges du futur Maître d'œuvres. Le Bureau d'Etudes Auxilia doit rendre son Compte-Rendu vers le 20 juillet.

La gestion partagée (Mairie, Associations, faycellois) du local ne vivra que par l'implication de tous.

Proposition n°2 de l'ordre du jour : **Organisation du Cinétoile le 18 juillet**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des demandes formulées par l'organisation pour la séance de cinéma en plein air du jeudi 18 juillet.

La présence et l'aide des conseillers sont requises pour l'installation du matériel (montage et démontage) vers 17h/18h.

Une vente de crêpes sera organisée par « les Cousettes » avant la séance.

Une visite guidée du village est prévue à 18h00.

19h01 : arrivée de Mme Carine Pradelle

19h05 : arrivée de M. Eric Fages

Proposition n°3 de l'ordre du jour : **Faycelles village étoilé**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de son souhait de proposer Faycelles au label des Villes et villages étoilés, décerné par l'association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN).

Pour l'obtenir, les communes doivent remplir des conditions bien précises. Pour être lauréate du concours, les communes, ayant postulé au label, sont soumises à un questionnaire établi par l'ANPCEN. Les questions portent sur différents sujets, allant des informations générales, en passant par les objectifs d'économie d'énergie, jusqu'aux objectifs pour la biodiversité.

Proposition n°4 de l'ordre du jour : Point sur le PLUi

La réunion du Conseil Communautaire qui a eu lieu le 25 juin 2024 a arrêté le projet de PLUi. Il a été approuvé par une majorité d'élus du Grand Figeac sans faire l'unanimité. Chaque commune a maintenant trois mois pour prendre une délibération. Une enquête publique sera ensuite menée en fin d'année et permettra de recueillir les observations de chacun.

Questions diverses

- M. Jean-Claude Lugan a souhaité faire don à la commune d'un certain nombre de livres en sa possession. L'information sera donnée aux bibliothécaires qui prendront contact avec lui.
- Exposition de tableaux salle des expositions : plusieurs personnes souhaiteraient exposer leurs œuvres. Contact sera pris avec elles et un planning sera établi.
- Sur demande des riverains, les bas-côtés de la route de la Valade seront nettoyés.
- Une demande de participation au financement d'une baignoire pour la nouvelle Unité de soins palliatifs du Centre Hospitalier de Cahors a été formulée. Un don de 100 € est demandé à chaque commune du Lot.
La commune répondra favorablement à cette demande.

Fin de la séance du Conseil Municipal : 20h01